

Responsable réseaux et infrastructure

Emploi permanent ou CDD de 1 an

- **Date de publication** : 01/08/2023
- **Date limite de candidature** : 30/09/2023
- **Date prévue de recrutement** : Dès que possible
- **Grades/cadres d'emploi** : Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal de 2^{ème} classe, Technicien principal de 1^{ère} classe
- **Lieu de travail** : Communauté de communes Valès dunes, 1 rue Guéritot – Argences
- **Service d'affectation** : Moyens généraux et ressources
- **Rattachement hiérarchique** : Sous l'autorité de la Directrice Générale
- **Temps de travail** : 35 heures
- **Horaire de travail** : Du lundi au vendredi, 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Contraintes liées au poste** : Déplacements fréquents sur le territoire

➤ **Présentation** :

Située sur l'axe Caen-Lisieux, la communauté de communes Valès dunes, créée le 1^{er} janvier 2017, est un territoire composé de 18 communes comptant 18 600 habitants.

Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, elle a pour vocation de fédérer les communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre des projets de développement communs et cohérents. Pour se faire, elle exerce en lieux et places des communes membres, des compétences obligatoires et optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent.

Son projet de territoire vise à renforcer son attractivité économique tout en intégrant une démarche ambitieuse en faveur de la transition écologique et de l'emploi et mettre en œuvre son schéma directeur cyclable.

Le technicien assure la gestion, le suivi des dossiers techniques relevant des domaines de compétence de la Communauté de communes (voirie, pistes cyclables, réseaux d'assainissement, bâtiments...), pilote les projets portés par la Communauté de communes, contrôle les entreprises attributaires et assure le traitement des dossiers techniques et administratifs en lien avec sa mission.

➤ **Missions** :

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Animation et pilotage des opérations liées à la voirie ;
- Animation et pilotage « assainissement collectif et non collectif » ;
- Animation et pilotage « patrimoine bâti » ;
- Conduite d'études et travaux neufs et d'entretien dans les secteurs de la voirie (schéma directeur de voirie, règlement de voirie, ...), de l'assainissement (schéma directeur d'eaux usées, diagnostic assainissement ...)..., du patrimoine bâti ;
- Supervision et contrôle des AMO, MOE, OPC, SPS... ;
- Interlocuteur des interventions sur le domaine public routier d'intérêt intercommunale (enfouissement des réseaux secs en lien avec le SDEC, eau potable en lien avec les Syndicats, gestionnaires / concessionnaires divers : ENEDIS, GRDF, ...), ainsi que sur le domaine privé de la Communauté de communes ;
- Etablissement des cahiers des charges préalables aux travaux ;
- Gestion des relations entre les intervenants et partenaires : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, cabinets, utilisateurs, ...
- Recueil des besoins de travaux et rédaction des pièces administratives et techniques des marchés publics dans les domaines afférents au poste (assainissement, voirie, bâtiments...) en collaboration avec le service Affaires Générales ;
- Elaboration et suivi du budget du service,
- Elaboration des dossiers de demandes de subventions

Activités liées à l'animation et au pilotage « voirie » :

- Mise en place d'une gestion patrimoniale du domaine public routier d'intérêt intercommunal et des pistes cyclables (missions de maîtrise d'œuvre interne / suivi de maîtrise d'œuvre externe suivant l'importance des opérations, suivi des études préalables), pour cela :
 - o suivi et pilotage de la mise en œuvre d'un Schéma Directeur et inventaire patrimonial de la voirie et des pistes cyclables ;
 - o définition sur la base du diagnostic patrimonial des programmes de travaux (campagnes d'entretien préventif, travaux d'entretien curatif, travaux de réfection / requalification, d'aménagement / de mise en sécurité, création) ;
- Pilotage et suivi de la coordination générale des interventions sur le domaine public routier et sur les pistes cyclables :
 - o interventions internes à l'intercommunalité (réseaux EU, travaux de voirie, pistes cyclables...);
 - o interventions externes (réseau AEP, réseau d'éclairage public, divers gestionnaires de réseaux / ouvrages, permissionnaires ponctuels, ...);
- Suivi administratif (Ordres de Service, Avenants, Sous-traitance...), financier (VISA des situations de paiement, ...) et technique (en lien avec un maître d'œuvre) des opérations ;
- Instruction, délivrance et suivi des demandes de permissions de voirie, d'accord technique préalable, d'autorisations de voirie ;
- Suivi des interventions d'entretien des voiries ;
- Avis technique sur les demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- Suivi de l'entretien des dépendances, curage des fossés ;
- Suivi de l'entretien des voies vertes et des pistes cyclables communautaires ;
- Suivi de la signalisation horizontale et verticale.

Activités liées à l'animation et au pilotage « assainissement collectif et non collectif » :

- Suivi du service d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif en lien avec le délégataire ;
- Traitement des demandes de raccordement au réseau eaux usées ;
- Suivi et pilotage de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement, du diagnostic assainissement et des prescriptions réglementaires dans le domaine de l'assainissement des eaux usées ;
- Définition sur la base du diagnostic assainissement des programmes de travaux (réhabilitation, création...);
- Pilotage et coordination des études ;
- Pilotage et suivi de la coordination générale des interventions sur le système d'assainissement des eaux usées :
 - o interventions internes à l'intercommunalité (réseaux EU, travaux de voirie, pistes cyclables...),
 - o interventions externes (réseau AEP, réseau d'éclairage public, divers gestionnaires de réseaux / ouvrages, permissionnaires ponctuels, ...)
- Suivi administratif (Ordres de Service, Avenants, sous-traitance...), financier (VISA des situations de paiement, ...) et technique (en lien avec un maître d'œuvre) des opérations ;
- Elaboration du rapport sur la qualité et le prix du service public ;
- Avis technique sur les demandes d'autorisation d'urbanisme ;

Activités liées à l'animation et au pilotage « patrimoine bâti » :

- Élaborer un plan d'actions de maintenance sur les bâtiments ;
- Prendre en compte les besoins des utilisateurs ;
- Trouver l'équilibre entre maintenance préventive et curative ;
- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés ;
- Veiller à la bonne application des règles techniques et des normes lors de la réalisation des bâtiments, dans le cadre éventuel d'une démarche qualité ou d'une certification ;
- Contrôler la conformité des documents administratifs ;
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses ;
- Suivi des visites périodiques de la commission sécurité.

ACTIVITES OCCASIONNELLES :

- Evaluer les activités du secteur, participer à la réflexion sur les évolutions et élaborer les tableaux de bord ;
- Mener des études pour réaliser des économies d'énergie (propositions techniques, recherche de subvention) ;
- Intégrer les notions de durabilité et de performance énergétique en lien avec le chargé de PCAET ;

La liste des tâches n'est pas exhaustive

➤ Compétences requises

Compétences techniques :

- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance indispensable de l'environnement territorial et de la coordination entre les différents partenaires institutionnels (services de l'Etat, région, département, concessionnaires autoroutier / ferroviaire, EPCI, Syndicats, communes ...) dans le montage des dossiers
- Connaissances techniques générales en voirie, assainissement, réseaux, bâtiment
- Connaissances des procédures de la commande publique
- Maîtriser les enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de voiries, assainissement et gestion du patrimoine bâti
- Savoir rédiger et rendre compte
- Maîtriser l'outil informatique (Pack Office, Outlook, ...)
- Maîtrise appréciée des logiciels métiers (AUTOCAD, SIG, QGIS, ...)

Compétences d'organisation :

- Savoir être autonome, rigoureux et organisé
- Savoir prioriser ses tâches
- Avoir le sens du pilotage et de l'anticipation
- Faire preuve de réactivité et de dynamisme
- Avoir de bonnes méthodes d'analyse, de diagnostic et de synthèse
- Respecter les processus et circuits de décision de la collectivité
- Respecter les obligations de délai

Compétences relationnelles et sociales :

- Capacité à être force de proposition et à savoir rendre compte
- Savoir travailler en équipe et en réseau
- Être disponible et respecter la discrétion professionnelle
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve de discernement et avoir le sens des responsabilités
- Capacité d'écoute
- Respecter la discrétion et la réserve professionnelle

Compétences d'adaptation :

- Savoir s'adapter aux réglementations et évolutions juridiques
- Savoir s'adapter aux nouvelles technologies

Formations et diplômes requis :

- Formation supérieure dans le domaine de la voirie publique et/ou de l'assainissement collectif et non-collectif
- Expérience appréciée dans les domaines techniques transverses tels que l'assainissement, la voirie, les réseaux divers, bâtiments...
- Permis B indispensable

Avantages :

- RIFSEEP
- Télétravail possible
- Titres restaurants
- Participation employeur à la mutuelle santé labellisée
- Participation employeur au contrat prévoyance labellisé
- Adhésion au CNAS
- Adhésion au Trip Normand

Candidature : lettre de motivation et CV à adresser à **M. le Président de la Communauté de Communes Valès dunes – 1 rue Guéritot – BP 45 – 14370 ARGENCES**, par voie postale ou par voie électronique à : fsevin@valesdunes.fr